

*Monsieur le Président de la CCHF,
Monsieur le Maire Honoraire de Nieurlet,
Monsieur le Maire Honoraire de Saint-Momelin,
Messieurs les Maires, chers collègues,
Mesdames et Messieurs les adjoints et conseillers municipaux,
Mesdames et Messieurs les membres du CCAS,
Mesdames et Messieurs les représentants d'associations,
Mesdames et Messieurs les employés communaux,
Mesdames les enseignantes,
Mesdames et Messieurs.*

C'est avec grand plaisir que je vous accueille pour cette traditionnelle cérémonie des vœux, exceptionnellement ce 3^{ème} dimanche de janvier, mais cela est dû au calendrier, le 1^{er} janvier 2017 étant un dimanche.

Je vous remercie de votre présence et de votre fidélité, fidélité jamais démentie.

Cette année encore, je suis heureux de constater que vous êtes toujours aussi nombreux à répondre à l'invitation du Conseil Municipal.

Moment privilégié s'il en est, mais aussi temps de convivialité et de rencontre, c'est aussi l'occasion de vous remercier pour votre engagement, à quelque niveau qu'il soit, en faveur de notre belle commune.

J'ai le plaisir sincère de vous souhaiter à vous, à vos enfants, à vos proches, à tous ceux qui vous sont chers, une très bonne année 2017, une belle année, une année d'épanouissement dans votre vie personnelle, professionnelle, associative, culturelle ou sportive, une année d'apaisement et de tolérance.

Des vœux de santé et de bonheur, mais aussi de retour à meilleure fortune pour ceux qui ont rencontré et parfois rencontrent encore quelques difficultés, qu'elles soient d'ordre professionnel ou familial.

Je tiens à remercier sincèrement, pour leur soutien, les adjoints et les conseillers pour le travail d'ores et déjà réalisé, et nous savons tous qu'il nous reste beaucoup à faire.

Mais je ne peux continuer sans vous faire part de ma révolte. Après 2015, 2016 fut une nouvelle année d'épreuves, d'effroi et de douleur.

Célébrer le 14 juillet, c'est d'abord célébrer un des moments les plus importants de notre Histoire, célébrer le 14 juillet c'est aussi mettre à l'honneur la République, notre République, avec ses valeurs portées par la révolution française.

La République a été frappée en son cœur le jour de la fête nationale. Des terroristes ont lâchement attaqué des enfants, des femmes et des hommes inconnus en plein Nice, et réalisé un véritable carnage.

Comme nous l'avons fait lors des précédents actes terroristes nous nous élevons contre les lâches atteintes à la vie et à la liberté, perpétrées par quelques fanatiques et nous compatissons à la douleur des victimes et de leurs familles.

Notre pays a traversé une période difficile il est de notre devoir de ne pas l'oublier mais il faut continuer.

Notre pays est en état d'urgence, la menace terroriste reste présente sur le territoire national

et implique une vigilance accrue.

La responsabilité du maire est engagée dans l'application du plan Vigipirate et en particulier la sécurisation de l'école.

Une ligne jaune, peinte sur le bord de la chaussée, rappelle l'interdiction de stationner aux abords immédiats de l'école, elle est destinée à protéger vos enfants.

Lors de l'organisation d'une manifestation publique sur la commune, il s'agit de prendre les mesures adaptées aux risques supposés pour la sécurité de chacun en maintenant la réalisation des manifestations locales.

Le défilé de la Saint-Martin a été raccourci mais maintenu dans un périmètre sécurisé. Le Téléthon a eu lieu ainsi que les fêtes de fin d'année scolaire ou associative.

Le personnel communal, Clarisse et Catherine, nos secrétaires, vous accueillent à la mairie pour vos démarches administratives et je tiens à les remercier pour l'aide quotidienne qu'elles m'apportent.

Les employés communaux, les deux Bruno, Régis, Patrick et Ludovic assurent l'entretien de nos bâtiments municipaux, de nos espaces verts, de notre voirie communale et cela avec le souci permanent de répondre aux exigences quotidiennes, pour que notre village continue d'être accueillant pour les nombreux randonneurs et touristes mais aussi et surtout pour tous les nieurlétois.

Sans oublier Marie notre cantinière qui assure la restauration quotidienne d'environ 35 enfants, aidée le midi par Kathy. Kathy qui a en charge le nettoyage de nos bâtiments, ainsi que Constance, la contractuelle.

Le Conseil Municipal, les représentants des associations locales et les commerçants, se joignent à moi pour souhaiter, en plus des vœux, la bienvenue aux nouveaux arrivants.

L'état civil avec nos joies et nos peines:

On compte 12 naissances en 2016, 2 mariages et malheureusement on déplore 7 décès.

La population légale sur notre commune au 1^{er} janvier 2017 est de 984 habitants (974 pour la population municipale et 10 pour la population comptée à part)

Chiffre actualisé par l'INSEE suite à enquêtes recensement de 2012 à 2016.

Ceci m'amène à vous parler du recensement 2017.

Pour les communes de moins de 10 000 habitants le recensement a lieu tous les 5 ans. Nous allons donc être recensés cette année, le dernier recensement ayant eu lieu en 2012.

A quoi sert le recensement, me direz-vous ? Il permet de connaître la population officielle de la commune. De ces chiffres découle la participation de l'état au budget communal, plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Votre participation active au recensement est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, utile à tous.

Cette année l'agent recenseur vous proposera le recensement par Internet, en vous remettant une notice explicative et en vous y incitant.

Madame Sophie MARCISZAK et Monsieur Ludovic DUFOSSE, seront vos agents recenseurs, ils sont tenus au secret professionnel, et seront munis d'une carte officielle avec photo, qu'ils doivent vous présenter.

Le recensement est organisé du 19 janvier au 18 février 2017.

Dès maintenant, je vous remercie de leur réserver le meilleur accueil.

Après le recensement quelques mots concernant la grippe aviaire.

Un arrêté du Ministre de l'agriculture en date du 17 novembre a relevé le niveau de risque au niveau élevé pour les zones humides, sont concernées 11 communes du Nord dont Nieurlet, notamment dans les basses-cours où la pose de filets empêchant le contact entre les volailles et les oiseaux sauvages est préconisée.

Ceci n'ayant rien à voir avec la grippe aviaire, une consultation paramédicale, dans le car de la PMI, est organisée par l'Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale de Gravelines / Bourbourg le dernier vendredi du mois, et en alternance 1 mois sur 2 avec la commune de Saint-Momelin.

Madame RYCKEWAERDE infirmière et Madame BALAWEJDER psychologue vous accueillent de 14h à 16h et sans rendez-vous.

Le car stationne devant la médiathèque.

Nos associations sont indispensables à la vie communale et proposent un choix important où chacun peut si retrouver.

NSL Nieurlet Sports Loisirs avec le foot, sport préféré sur la commune et le tennis de table ainsi que diverses animations.

Le CAJ Centre Animation Jeunesse, présidé par Madame Danièle MOREL, adjointe au maire, le CAJ qui propose le judo tous les lundis soir, pour les jeunes et moins jeunes, la danse folklorique flamande pour tous le lundi soir, et le centre, les centres devrais-je dire, aérés pendant les grandes vacances et depuis la rentrée 2016 pendant les petites vacances.

Le RCMF, Rando-Club des Marches de Flandre, présidé par Monsieur Ludovic DUFOSSE, qui organise une randonnée pédestre dans notre belle campagne flamande un dimanche par mois.

Les CATM, association d'anciens combattants, présidée par Monsieur Guy MAHIEU, présente à chaque manifestation républicaine, qui nous rappelle notre devoir de mémoire.

L'APE, Association des Parents d'Elèves, présidée par Madame Mélanie REVEL, qui propose aux enfants des sorties ludiques et autres manifestations en partenariat avec les enseignantes et la Municipalité.

Le CAD, Centre Amitié Détente, présidé par Madame Cécile DEGEZELLE, qui anime les après-midis de nos aînés ainsi que leurs sorties.

Les chasseurs, association présidée par Monsieur Mario DEVALKENAERT, qui a organisé un ball-trap en 2016 et prépare celui de 2017.

Sans oublier nos motards, présidés par Monsieur René CLAERBOUT.

Dans cette salle a été organisé en mai 2016 un bal folk, avec les musiciens de la JM TRE musiciens de l'Allier et ceux de Vague Folk musiciens de Saint-Momelin pour fêter les cinquante ans du Foyer Rural Laïque de St Momelin.

N'hésitez pas à contacter les responsables pour tout renseignement supplémentaire.

Durant cette année, la Commission Information a veillé, comme les années précédentes à informer les Nieurlétois régulièrement, environ tous les deux, trois mois par le biais du Nieurlet Info.

Rédigé à ses débuts au format A4 recto-verso, il est rapidement passé à un A3 dans un souci de clarté et pour informer le plus largement possible, et continue à être distribué par les élus selon la disponibilité de chacun.

Le bulletin municipal 2017 paraîtra la 2ème quinzaine de janvier. Il relatera comme l'an dernier les principaux événements de la vie communale et associative et reprendra les principaux renseignements utiles et pratiques.

En parallèle la Commission continue la mise à jour régulière du site internet. Ce site est gratuit ce qui est appréciable en ces temps de disette budgétaire.

Ce site est une vitrine de Nieurlet, consultable par tous, et pas seulement par les Nieurlétois. Il a l'avantage de relayer aussi bien les informations immédiates que pratiques, tout en étant un outil de promotion pour la commune, ses associations et ses entreprises.

Chacun de chez soi, peut le consulter ou télécharger des documents à sa convenance : Comptes-rendus de conseils municipaux, les horaires d'ouverture de la Mairie, de la Médiathèque etc...

Les tarifs des différents services, les menus de la cantine.

Consulter l'agenda des diverses manifestations.

Accéder rapidement aux portails des diverses administrations,

N'hésitez pas à le consulter sans modération.

Une adresse mail est également à votre disposition si vous souhaitez transmettre une information, ou contacter la commission : nieurletinfo@gmail.com

Bien entendu, le secrétariat de la mairie est toujours ouvert pour vous accueillir et vous

informer.

La commune de Nieurlet est inscrite dans l'opération «Villages et Marais propres», organisée conjointement par le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale la CASO et leurs partenaires, cela depuis de nombreuses années.

(2002 et pas de collecte en 2005 cause climatique).

(ASTRADEC gestion des déchets, la CASO information et publication, La Lyonnaise des eaux gants sacs, AUCHAN verre de l'amitié).

En 2016, 528 personnes bénévoles ont participé au nettoyage de leur territoire, campagnes, villages et marais, et près de 9 tonnes 700 de déchets ont été ramassés.

L'engagement de ces personnes contribue à la préservation de notre patrimoine et j'espère sensibilise les habitants du territoire. Je tiens à remercier sincèrement les Nieurlétois qui y ont participé.

J'espère vous avoir à nos côtés, cette année, le 19 mars, pour la prochaine édition.

Le rendez-vous est d'ores et déjà fixé à 9 heures à la mairie pour la distribution des gants et sacs.

Des travaux ont également été entrepris dans le marais audomarois par EDEN 62, entre septembre 2016 et mars 2017. En septembre 2016 curage d'une partie des fossés dans les prairies humides de Nieurlet.

Pour résumer en peu de mots le cœur de l'action municipale, je dirais qu'ensemble nous avons l'ambition de réaliser des travaux pour maintenir un cadre de vie agréable pour tous les nieurlétois.

C'est un long chemin, passionnant, mais difficile, de satisfaire le maximum de personnes.

Pendant la période estivale différents travaux d'aménagement et d'amélioration de l'école ont été réalisés.

La rénovation de la cour d'école et la mise en accessibilité des classes sont réalisées, ainsi que l'embarcadère et le parking route de Bergues.

Les aménagements voirie route de Booneghem sont réalisés en travaux régie de la CCHF.

D'autres travaux ont été réalisés :

A l'école :

- Réfection de la toiture,*
- Abaissement et isolation du plafond du dortoir,*

Sur voies et réseaux :

- Entretien de la voirie communale, des fossés, de l'éclairage public...*
- Installation du gaz de ville à l'église,*

- Installation gaz de ville au restaurant scolaire, remplacement de la chaudière et d'une cuisinière,
- Drainage du terrain de foot,
- Pose d'une canalisation,
- Remplacement du parafoudre pour la tranquillité de tous,

Sans oublier l'entretien des autres biens immobiliers :

- Logements
 - o Réparation toiture
 - o Changement de menuiserie

Des travaux réalisés par le personnel communal :

- Aménagement d'un parking à côté de la mairie,
- Peinture du dortoir et du couloir,
- Pose d'une clôture à la médiathèque,

2017 verra le remplacement des luminaires route de Booneghem et l'étude de faisabilité de l'extension de l'éclairage public au croisement route des Champs et chemin des Culottes.

Dans le cadre des bonnes nouvelles, qui se concrétiseront en 2017,

- création d'un plateau multisports, route de Saint-Momelin,
- pose d'un radar pédagogique, rue de la Mairie,
- réalisation de l'assainissement prévue par NOREADE courant 2ème semestre, route de Bergues,
- pour le périmètre urbanisé de la commune et parcelle inférieure à 2500 m² prise en charge par la CCHF de la taxe de la 7ème section des wateringues.
- l'ADSL, internet haut débit 20 méga à 2 km voire 2,5 km du centre village prévu en juillet 2017, et cela à comparer avec le 512 k actuel.

2022 c'est la fin du déploiement de la fibre optique, pour les communes de Flandre.

La municipalité a pris l'engagement de réaliser les travaux en cohérence avec son potentiel financier.

Malgré la baisse des dotations de l'Etat, notre commune maîtrise son budget sans emprunt et en modérant la pression fiscale sur la part communale des impôts.

Partant du principe "gérer c'est prévoir" nous avons opté pour la maîtrise des dépenses de fonctionnement afin de pouvoir investir.

Nous sommes et devons rester les garants des deniers publics en bon père de famille.

Pour terminer mon propos, un point sur la carrière,

Les dépôts de produits inertes de classe 3 ont débuté fin juin, ils sont stockés sur le site mais pas déversés dans la zone prévue.

Dès les premières pluies, je suis intervenu pour interdire le passage des camions qui salissent la voirie communale. J'ai également demandé à la Préfecture l'application stricte de l'arrêté préfectoral du 6 mars 2003, complété par l'arrêté du 24 mars 2015 imposant des prescriptions complémentaires.

Pour éviter les dérives et sécuriser au mieux les entrées et sorties de l'école, un arrêté municipal de restriction de circulation est pris. Monsieur le Chef de la brigade de gendarmerie de Bollezeele est chargé de son application.

Nous sommes extrêmement vigilants sur ce dossier et attentifs à la mise en œuvre de l'exploitation de cette carrière.

Une réunion pour la mise en place du comité de suivi a eu lieu le jeudi 10 novembre.

Le Comité de suivi est composé de,

- Régis Verbeke 1^{er} adjoint,*
- David Barriot 4^{ème} adjoint en charge du cadre de vie,*
- Messieurs : Jean Pierre Decool député, André Figoureux Président de la CCHF,*
- Un représentant de la DREAL, la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement, nommé par le Préfet.*
- Un représentant de la direction d'Astradec,*
- Un représentant de l'association NPN.*
- Et de moi-même, Maire Président du Comité*

Une première réunion du comité de suivi devrait avoir lieu, en mairie, courant avril 2017.

Je formule le souhait que vous puissiez toutes et tous avoir l'occasion de vivre une belle et heureuse année 2017, une année d'apaisement et de tolérance.

La Municipalité œuvre pour le bien-être de tous les habitants, vos préoccupations sont les nôtres, vos élus sont à votre écoute pour que nous continuions à bien vivre ensemble à Nieurlet, dans le respect de l'autre et cela sans pression ni contrainte.

Je vous renouvelle tous mes vœux de santé et de bonheur, des vœux que vous allez pouvoir échanger dans quelques instants, autour du vin d'honneur qui vous sera offert par le Conseil Municipal, mais avant je passe la parole à Régis.